

Thermalisme

Le **thermalisme** renvoie à l'ensemble des activités liées à l'utilisation et à l'exploitation des eaux thermales, dans une optique de santé ou à des fins récréatives.

Le développement du thermalisme est lié aux débuts du **tourisme** balnéaire au milieu du XVIII^e siècle, qui sont d'abord médicaux. En effet, le thermalisme est au cœur des **mobilités de santé** et permet la naissance des **stations** thermales, parmi lesquelles la station de Brighton en Angleterre, à l'initiative du docteur Russel, fait figure de précurseur. De manière générale, le développement important que connaissent les stations thermales à partir de cette époque est à mettre en relation avec **l'hygiénisme** : les causes des maladies étaient attribuées à la mauvaise circulation de l'air, de la lumière et de l'eau dans les environnements urbains. Ces croyances étaient nourries par l'importante surmortalité observée en ville par rapport aux campagnes. Or, bien que cette surmortalité urbaine ne concernât que les classes laborieuses, ce sont les citadins des classes sociales favorisées qui entreprirent la recherche de **lieux** qui puissent constituer un échappatoire à ce mal-être urbain. Ces lieux de cure permettaient donc à de petits groupes de privilégiés de parvenir à un mieux-être physique, psychologique et aussi social, car c'était là également des lieux de socialisation et de mise en scène de sa position sociale (Gesler, 1998). Il était donc de bon ton, pour les classes sociales favorisées, d'aller « prendre les eaux » dans les stations thermales, comme celle de Baden-Baden par exemple. En France, les villes d'eau sont associées à la présence de sources ayant des propriétés curatives, en particulier dans les moyennes montagnes (Vittel dans les Vosges, Vichy ou La Bourboule dans le Massif central) mais pas uniquement (Bagnoles de l'Orne).

Le succès de ces lieux et leur passage au statut de lieux touristiques tient par la suite au développement d'une vie mondaine dégagée des impératifs médicaux et aux équipements et activités annexes qui y sont développés (Knafou *et al.*, 2005). La station thermale, de même que la station balnéaire dont l'essor est concomitant de celui de la bourgeoisie sous le Second empire (Biarritz, Cabourg 1853, Houlgate 1854, Deauville 1859...), comporte un certain nombre d'aménagements indispensables dont seul le nombre et l'agencement varie : hippodrome, casino, promenade, hôtels particuliers, hôtels commerciaux et restaurants. La présence des casinos est liée au cadre légal encadrant les jeux d'argent : un décret de 1806 les interdit en dehors des « lieux où il existe des eaux minérales, pendant la saison des eaux seulement » (cité par Redon et Lebeau, 2020, p. 26). Thermalisme et jeux d'argent sont ainsi liés par le fait que ces deux activités associées à l'oisiveté doivent être cantonnés à des lieux réservés aux classes dominantes, la seule capable d'ailleurs d'entreprendre de longs voyages en chemin de fer : « créer une station thermale consiste à créer un environnement propice composé à la fois de soins médicaux et de distractions » (*ibid.*, p. 27)

Au tournant des années 1980, le thermalisme souffre de la concurrence d'autres lieux de détente et de ressourcement fondés sur l'élément aquatique : thalassothérapie, spa (qui tire son nom de la ville thermale de Spa en Belgique) ou tourisme balnéaire. Le thermalisme comme cure de santé pâtit également des désengagements des systèmes de prise en charge (sécurité sociale, mutuelles). De nombreuses stations disparaissent alors, dans certaines vallées des Pyrénées par exemple, où une partie des stations spécialisées dans le thermalisme n'ont pas réussi à maintenir leur activité et leur **attractivité**. La description de Châtel-Guyon et de La Bourboule par Vincent Noyoux (2016) évoque un passé fastueux mais quelque peu fané. À l'inverse, d'autres lieux ont su s'adapter en diversifiant leur offre, comme Évian ou Vichy qui sont aujourd'hui davantage que des stations thermales et sont devenues des **villes**. On assiste en effet à un renouveau du thermalisme qui a su évoluer en conjuguant tourisme, santé et bien-

être pour proposer, parallèlement à la classique rhumatologie, de la remise en forme médicalisée et de nouvelles cures en phase avec les problèmes des sociétés contemporaines : stress, obésité, divers troubles musculo-squelettiques, etc. En 2010, pour la première fois depuis quinze ans, les 104 stations thermales que comptait la France ont connu une légère hausse de leur fréquentation (+ 3 % par rapport à 2009) avec environ 500 000 curistes. En 2019, la France comptait 109 stations thermales et le nombre de curistes était d'environ 600 000.

(ST), janvier 2011. Dernière modification (LF et JBB) en mars 2021.

Sources

- Gesler Wilbert, "Bath's reputation as a healing place", in R. Kearns and W. Gesler (eds.), *Putting health into places : Landscape, Identity and Well-Being*, Syracuse, NY, Syracuse University Press, Chapter 2, 1998, p. 17-35.
- Noyoux Vincent, *Tour de France des villes incomprises*, Pocket, 2016.
- Redon Marie et Lebeau Boris, *Géopolitique des jeux d'argent. Les enjeux d'une mondialisation silencieuse*. Le Cavalier Bleu, 2020.
- Knafou Rémy (dir.), « Tourismes 2. Moments de lieux », Belin - coll. Mappemonde, janvier 2005 – 350 p.

Pour compléter

- Virginie Chasles, « Se déplacer pour se faire soigner : une mobilité en en expansion, généralement appelée "tourisme médical " », *Géoconfluences*, 2011.
- Jacques Bethemont, Anne Rivière-Honegger, Yves-François Le Lay, « Les paysages des eaux douces », *Géoconfluences*, 2007.

Liens externes

- Sylvain Venayre, « Thermalisme et bains de mer au 19^e siècle », *Sciences Humaines*, n° 305, 2018.